DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

Le Concours annuel de Gymnastique

" Printemps-Jeunesse " a obtenu, hier à Lille, un beau succès

M. Wachmar, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais, entouré des membres de l'Union des Sociétés de l'arrondissement de Lille.

L'Union des Sociétés de Gymnastique de l'arrondissement de Lille avait organisé hier dimanche, au Gymnase de la Place Sébastopol, à Lille, son troisième concours annuel « Printemps-Jeunesse ».

En organisant ce concours, le Comité avait pour but d'obliger les jeunes gens à se préparer pendant la période d'hiver au concours fédéral annuel. Les mouvements imposés étant cette année ceux de la Fête Fédérale de Lyon.

Mouvements en 4 degrés, à la barre fixe, aux barres parallèles, aux anneaux, au cheval à arçons, le préliminaire d'ensemble de Lyon, un saut, une course un grimpé de corde.

Le concours commença à 8 heures. Etaient présentes pour l'ouverture les Sociétés de Lille : Union Sportive Fives, Concorde, St-Maurice, Fives, Sapeurs-Pompiers, Avenir du Sud, Jeunesse Ouvrière.

Nous avons remarqué sur les lieux MM. Wachmar, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique ; vice-président de l'Union de France ; Plessaux, membre du Comité de permanence de l'Union ; de France ; Capitaine Chotean, du Centre d'E.P. de la 1re région ; les membres du Comité de l'Union des Sociétés de l'arrondissement de Lille dont le président est M. Thiefry et le vice-président M. Guillemaud.

Les épreuves ont été jugées par les membres du Comité directeur et technique.

Voici les résultats :

1re CATÉGORIE. — 1. Desmont François, Saint-Maurice, 93-40 ; 2. Vanbergie Robet, Jeunesse Blanc-Seau, 92-40 ; 3. Delnat Louis, id., 91-90 ; 4. Rocos Maurice, Ancienne, 91-77 ; 5 Dégnitroy André, id., 89-52 ; 6. Delbecque Alfred, Espérance, 89-15 ; 7 Huttin Armand Patriote de Croix, 87-64 ; 8. Secamber Albert, Jeunesse Blanc-Seau, 86-00 ; 9. Dujardin Kléber, Renaissance Marcq, 86-40 ; 10. Samain Paul. Neuvilloise, 86-03, etc..

2e CATÉGORIE — 1. Sailly M., Jeunesse Blanc-Seau, 88-79 ; 2 Bourgeois M., Renaissance Marcq, 82-79 ; 3 Thibaut Louis, Seclinoise, 83-10 ; 4. Charmier Paul, Ancienne, 82-84 ; 5. Dutrieu Emile, Avenir Hellemmois, 81-87; 6 Delmotte Léon, Jeunesse Blanc Seau, 81-63 ; 7. Comyn André Renaissance Marcq, 81-34 ; 8. Vanderschelden Raymond, Gauloise, Wattrelos, 80-19 ; 9. Boulinguez Georges, Sapeurs-Pompiers, Lille, 79-92 ; 10e Roelans Raymond, Espérance Wasquehal, 79-87.

Disons que de nombreux et jolis lots récompensèrent les vaillants gymnastes de leurs belles performances.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES CHAMPIONNATS DU NORD

LES CLASSEMENTS

Groupe B Tertien

Excelsior Tourcoing	17	matches	48	points
S.C. Lourches	17	»	45	»
O.S. Halluin	19	»	40	»
S.C. Fives	18	»	39	»
F.C. Roubaix	17	»	36	»
A.A. Roubaix	18	»	35	»
A.S. Hautmont	18	»	32	»
S.C Tourcoing	19	»	28	»
S.C. Caudry	18	»	27	»
Turgetme Roubaix	17	»	22	»

Groupe B Maritime

S.C. Abbeville	18	matches	46	points
E.S. Bully	19	»	41	»
U.S. Bruay	18	»	39	»
S. Béthune	16	»	38	»
J.S. Desvres	18	»	36	»
U.S Noeux	18	»	35	»
C.S Calais	18	»	34	»
U.S. Auchel	18	»	31	»
O.S. Wattes	18	»	28	»
O.S.C. Boulogne	18	»	23	»

U.S. Bruay bat O.S.C. Boulogne par 2 buts à 1. — Cette partie n'offrit pas l'intérêt attendu Les deux équipes pratiquèrent un football assez rudimentaire néanmoins Bruay accusa un léger avantage qui lui donna justement la victoire. L'arbitre bénévole remplaçant l'arbitre officiel, dirigea la partie à la satisfaction générale.

RÉSULTATS DIVERS

A L'Olympique Lillois

A.S.P.T.T. 1 bat équipe 2 par 2 à 0.
Equipe 4 bat A.S.P.T.T. 2 par 3 à 2.
Electric Club 1 bat équipe Loupe par 2 à 1.
Hirondelles et I.C. Loosois match nul, 0 à 0.
Juniors A battent R.C. Arras (J.A.) par 6 à 0
U.S. Saint-Pol pat juniors B par 5 à 0.
U.S. Ronchin-Thumesnil bat juniors C par 7 à 0.
Minimes A battent Turgotine (M.A.) par 6 à 0.
Minimes B et A.S. Hellemmes (M.A.) font match nul, 1 à 1.
A HAZEBROUCK. — U.S. Hazebrouckoise bat Olympique Merveillois par 2 à 1. (Coupe François).
A CALAIS. — Vie au Grand Air Saint-Maur bat R.C. Calais par 4 buts à 2. L'équipe de Calais avait 5 remplaçants.
R. C. Calais juniors 2 bat R.C. Roubaix juniors 2 par 2 à 0.
U.S Dunkerque-Malo juniors bat E.S. Bully juniors par 5 à 1. (Coupe Jean Dubrulle).
Union Sportive Dunkerque-Malo 1 et Football Club de Hongrie, font match nul par 1 à 1. — Cette partie s'est disputée sur le terrain de la Victoire, par un temps superbe et devant une galerie très importante.

M Warnes qui avait été chargé d'arbitrer cette rencontre, le fit avec sa compétence habituelle à la satisfaction d'ailleurs des deux clubs

Si Malo a joué avec fougue durant les deux mi-temps et pour parvenir à obtenir le match nul jouant parfaitement devant une équipe plus forte en technique et en vitesse, on doit ajouter que les Hongrois pratiquèrent un jeu courtois, très vite, et fort scientifique. Le score aurait pu être à leur avantage, s'ils n'avaient trop « rigolé » leurs passes pendant ainsi un temps précieux devant l'équipe ardente de Malo, qui guettait naturellement la moindre faiblesse.

C'est l'Union qui engage. L'action se porte donc dans les 18 mètres des Hongrois d'où la balle assez vite contrôlée revient chez les nôtres pour retondir ensuite dans l'autre camp.

En un mot le jeu est égal et plaisant à suivre Malo, parvient bien cependant à se livrer passage, mais la défense est solide chez les clubistes et rien ne passe.

A la vingtième minute les attaques de Malo se précisent et la défense hongroise doit se défendre sérieusement et même dégager en corner.

C'est sur ce corner botté par Bonnet, que Longuemare reprendra en heading et placera aux buts.

Encouragés, les Malouins se dépensent dès la remise en jeu, mais les Hongrois barrent toute nouvelle incursion, pour se laisser déborder ensuite et accorder à l'adversaire deux corners dont Malo ne saura bénéficier.

A la reprise, la facture du jeu ne change guère. On suit toujours un jeu d'alternatives curieux et très plaisant surtout.

Les Hongrois se plaisent dans des essais bien tirés, mais dont les balles passent trop souvent au-dessus des bois.

Dron, Delaeter et Lemaire font bonne garde.

Cependant notre keeper ne pourra bloquer comme il l'aurait voulu une balle décochée comme un trait, et la sphère retombant de ses mains est lancée cette fois dans un coin des filets. Et voici la partie nulle.

De part et d'autre on s'emploiera ensuite pour enlever la décision, les Clubistes menant toujours et dominant les locaux. Sur une échappée, Bonnes Janssen, mais celui-ci hésite et la balle est enlevée par un demi des visiteurs qui la botte dans les mains de Lemaire.

L'arrêt est impeccable Il reste dix minutes à jouer mais le score ne sera point modifié.

LES MATCHES PARISIENS

U.S. Suisse bat C.A.P. par 1 but à 0. Le Club Français bat Olympique par 3 buts à 1 Gallia bat S.C Choisy par 3 buts à1. Levallois bat A.S.F. par 4 buts à 2. U.A. XVI bat Garennes-Colombes par 3 buts à 1.

Au Club des Supporters « Allez l'O.L. » — Le Comité rappelle aux supporters que la réunion mensuelle aura lieu le Mardi 30 Mars, au siège 1, place Philippe-Lebon, à 8 h. 30, à partir de 8 heures, règlement des cotisations. A ce sujet, nous rappelons que pour être valable, la carte d'entrée doit être acquittée pour le mois en cours (soit Avril), les sociétaires ne remplissant pas cette condition se verront refuser l'entrée gratuite au terrain.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Foyers Lillois seconds du Championnat du Nord, bat La Tour d'Auvergne de Rennes, Champion de Bretagne par 40 à 23

Arbitrage excellent de M. Blanquet, arbitre fédéral

SPORTS FEMININS

Lille R.A.C. bat S.O. Halluinois par 22 à 5

L'équipe féminine de Lille R.A.C. s'était déplacée hier à Halluin pour donner la réplique à la nouvelle équipe féminine du S.O. Halluinois.

Ce match s'est déroulé au Stade Municipal devant une nombreuse assistance et par un temps radieux

Les Lilloises plus rapides et plus scientifiques, enlevèrent la décision par 10 paniers et 2 coups francs contre 2 paniers et 1 coup franc.

Les Sportives Halluinoises très athlétiques, opposèrent une magnifique résistance, mais ne purent résister au train endiablé des joueuses du R.A.C.

NATATION

LA FINALE DES CHAMPIONNATS DES ENFANTS DE NEPTUNE DE TOURCOING

Deux records de France battus, le 400 mètres nage libre dames et le 200 mètres relais, la victoire sur les Belges en 250 mètres relais, la victoire encore en water-polo des réserves sur les champions picards celle des champions de France sur Bruxelles...

Tels sont les magnifiques résultats qui ont clôturé cette admirable série de championnats

Félicitons et remercions encore une fois nos valeureux champions, leur dévoué moniteur-chef et animateur trésorier Boulogne M. Six, président des E.N.T. et tous ceux qui s'occupent et contribuent à la marche ascendante de ce glorieux club.

P. L.

Au début de la 2e partie, M. Van Waterloo au nom du Comité des E.N.T. a remercié les nombreux supporters du C.R.N de Bruxelles qui venaient à l'occasion de leur fête sportive, déposer une gerbe de fleurs au Mémorial des Enfants de Neptune morts pour la France.

M. Paul Voldekens, président du Comité Bruxellois, en quelques paroles émues a marqué le grand sympathie, les sentiments cordiaux qui unissent les populations sportives de Tourcoing, Bruxelles et dit que ses amis accomplissaient avec plaisir ce geste de sympathie affectueux.

PREMIERE PARTIE

I. — **Course de 50 mètres dos crawl pupilaires et cadets.** — 4 séries, 16 concurrents. — 1. Saugrain 45" ; 2. Combiez, 47" ; 3. Vandecastel 52" 1/5 ; 4. Delvingt 53" 1/5.

II. — **Course de 50 mètres sur libre.** Lille-Amiens. — 2 séries ; 8 concurrents. — 1. Dubert (Lille) 33" 1/5 ; 2. Oppron (Amiens) 34" ; 3. Ladent (Lille) 36" 1/5 ; 4. Dallaq (Lille) 36" 2/5.

III. — **Course de 100 mètres crawl (dames) cadettes E.N.T. finale.** — 1 départ, 4 concurrentes — 1. Dupire 1' 46" 2/5 ; 2. Prouvost 1' 52" ; 3. Parent 1' 56" 4/5 ; 4. Vanmarck 6' 12".

IV. — **Course de 200 mètres brasse spécialistes E.N.T finale.** — 1 départ ; 4 concurrents. — 1. Casteur, 3' 22" ; 2. Saugrain 3' 34" 3/5 ; 3. Thomas 4' 11" 3/5 ; 4. Delporte 4' 34" 1/5.

Beau duel entre Casteur et Saugrain. Casteur prend l'avantage au bout de 150 mètres et termine avec 9 secondes d'avance, réalisant un très beau temps

V. — **Course de 250 mètres relais de 4 nageurs Lille-Amiens-Enfants de Neptune Tourcoing juniors.** — 1. Equipe juniors Enfants de Neptune Tourcoing 3' 46" 3/5 ; 2. Lille 3' 05" 1/5 ; 3. Amiens 3' 05" 1/5 à une main

Superbe course forunie par les juniors de Tourcoing. Lutte serrée entre Lille et Amiens, les Lillois l'emportant d'une main.

VI. — **Course de 50 mètres (25 m. dos crawl) scolaires et dames E.N.T.** — 2 départs, 8 concurrents. — 1. Bouvaine 50" 1/5 ; 2. Beulque Paulette 54" ; 3. Horrengt M. 58" ; 4. Haye 1'07" 2/5 ; 5. Declercq 1' 08"

VII. — **Course internationale de 250 mètres relais de 4 nageurs.** — **Cercle Royal de Natation de Bruxelles..E.N. Tourcoing.** — 1. Enfants Neptune, Tourcoing, 3' 30" 3/5 ; 2. C.R.N. Bruxelles, 3' 36" 2/5

Cette course passionne toute l'assistance. Les Tourquennois Reges, Tribouillet, Debergies, Padou et Vanzeveren rééditent leur victoire d'il y a trois semaines sur le Swimming Club de Bruxelles et sont frénétiquement applaudis.

2e PARTIE

1. — **Course de 400 mètres nage libre, spécialistes ENT.** — Mademoiselle Marguerite Ledoux effectue le parcours en 6' 50" et bat le record de France, détenu précédemment par Mlle E. Lebrun, avec 6' 52" 1/5.

2. — **Tentative du record de France de 200 mètres relais par les Enfants de Neptune de Tourcoing.** — L'équipe est composée de : Roger, Bulteel, Padou et Vanzeveren. Le parcours est effectué en 10' 58" 4/5 ; le record de France, déjà détenu par les E.N.T., est abaissé de 16 secondes.

3. — **Course de 100 mètres, crawl ou dos crawl, dames, E.N.T.** — 100 m. Dos crawl. — 1. Albertine Ledoux, 1' 25" ; 2. Burbure 1' 44" 1/5.

Mlle Albertine Ledoux était bien partie pour battre le record de France, malheureusement, elle s'accrocha au virage des 75 mètres et accomplit le trajet en 1' 35", son record de France étant de 1' 33".

100 m. Crawl. — 1. Mlle Horrengt, 1' 25" ; 2. Mlle Padou, 1' 28" ; 3e Mlle Roty Georgina, 1' 35" 1/5 ; 4e Mlle Dufour, 1' 35" 1/5.

4. — **Démonstration d'entraînement collectif de différentes nages.** — Cette démonstration effectuée par 20 jeunes filles, sous la direction de l'éminent moniteur-chef Paul Beulque, est du plus gracieux effet et rencontre un gros succès chez l'assistance enthousiasmée.

WATER-POLO

1. — **Enfants de Neptune Tourcoing, Réserves, battent Amiens Athlétic Club 1 (Champion de Picardie), par 6 buts à 4.** — Un premier but pour Tourcoing, marqué par Cuvelier, est annulé pour faute grave, mais Cuvelier renvoie aussitôt le ballon dans les filets. Une descente de Casteur aboutit à un 2e but quelques minutes après Caignard en marque un 3e aussitôt, puis un 4e. La mi-temps est sifflée sur le score de 4 à 0 en faveur de Tourcoing

A la reprise, le jeu est assez égal, mais Cuvelier réussit à battre à nouveau le gardien de but Amiénois. Bulteel imite son co-équipier Amiens est nettement dominé. Un 7e but est marqué par Caignard un 8e, sur belle descente de Cuvelier.

Les réserves des ENT ont battu les champions Picards par 8 buts à 0.

Match International

2. — **Enfants Neptune Tourcoing, champions de France, Cercle Royal de Natation de Bruxelles.** — Match extrêmement intéressant et serré. Un but pour Tourcoing est annulé par l'arbitre pour faute ; Dujardin arrête une belle diagonale du centre. Du passe de Padou, Vandevenne place un revers sur la tête du gardien et la balle touche les filets C'est le seul but de la 1re mi-temps.

A la reprise, pour la 2e fois, un but pour Tourcoing est annulé. Sur passe de Padou, Vandevenne marque. Il récidive peu après. Le jeu s'anime. Bruxelles veut marquer Padou descend, passe à Tribouillet, bien placé .. et le 4e goal est acquis.

Les Enfants de Neptune ont gagné par 4 buts à 0.

CROSS DES SIX NATIONS

Voici le classement par Nations :

1. France, 40 points ; 2. Angleterre, 68 p. ; 3. Ecosse, 104 p. ; 4 Pays de Galles, 136 p. ; 5. Irlande 192 p. ; 6. Belgique, 196 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE POIDS ET HALTÈRES

DES ATHLETES NORD'STES S'Y SONT DISTINGUÉS

Hier, au Gymnase Japy, a été disputé le Championnat de France de poids et haltères.

Au cours des différents exercices, le poids léger Arnout a arraché à deux mains cent kilos et jeté à deux bras, 126 kilos 500 et qui bat les records du monde pour ces deux mouvements.

Le parisien Dannoux a enlevé le titre de champion, toutes catégories avec un total de 950 points, **devant le nordiste Launoke** et le lyonnais Dutrieve, tous deux avec 930 point.

Voici les résultats techniques : Moens : 1. Vibert (Paris), 880 points ; 2. Leput (Paris), 840 points ; 3. Demur (Paris), 840 points ; 4. **Vandepoute (Roubaix)**, 835 points ; 5. **Dupont (Mais les Bains)**, 805 points.

Mi-lourds : 1. Rolet (Paris), 905 points ; 2. Dussol (Paris) 875 points.

Lourds : 1. Damoux (Paris), 950 points ; 2. **Launoke (Roubaix)**, et Dutrieve (Lyon), 930 points.

MUTUALISTES RÉCOMPENSÉS

L' « Officiel » publie une longue liste de récompenses honorifiques accordées pour services rendus à la mutualité

Pour le département du **Nord**, il y a 27 médailles d'or, 136 médailles d'argent, 195 médailles de bronze.

Pour le **Pas-de-Calais**, il y a 8 médailles d'or, 22 médailles d'argent, 57 médailles de bronze, 87 mentions honorables.

Sportifs,

LISEZ chaque Samedi

Les Sports du Nord

grand organe régional d'informations, donnant toutes les nouvelles de tous les sports et jeux pratiqués dans notre région

SIX PAGES - 25 CENTIMES

Réclamez-le à tous les dépositaires et vendeurs de journaux.

ROUBAIX

BUREAUX : 29, Grande-Place. Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

L'assemblée générale de la " Mutuelle Nadaud "

Hier dimanche, à 10 heures, a eu lieu, dans la vaste salle du Casino-Théâtre, l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle Nadaud .Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Fernand Motte, président d'honneur, entouré de M. Edouard Dubois, président actif et de ses collègues, MM. Goethals, Liénard, Destriez, Blomme, Surantyn, Inglenert, Fay, Deabonnelle, Meillassoux, Mercier, Duhamel.

Le président soumaite la bienvenue aux nombreux présents et aux membres du Comité d'honneur, puis il présente les excuses de MM. Loucheur, ancien ministre ; Ladreyt, M. Dubrulle, Chatteleyn, Fernand Lamain, Degallaix. Il attire l'attention de l'assemblée sur l'importance de l'ordre du jour établi et donne la parole aux différents rapporteurs.

LES RAPPORTS

M. Th. Goethals expose la situation des effectifs, qui comprennent actuellement 2.699 membres actifs. Il déplore la perte de dix sociétaires depuis le dernier exercice. On compte 156 membres honoraires .La subvention accordée en 1925 par la municipalité, s est élevée à près de 5.000 fr. Il annonce que tous les services sont maintenant concentrés au siège social de la société, boulevard de Strasbourg, 50. Le rapporteur engage les sociétaires à utilier uniquement la Pharmacie Mutualiste, rue Saint-Georges, pour l'achat des médicaments dont ils peuvent avoir besoin.

A ce jour, 408 membres de la M. N. sont retraités et touchent ensemble une somme de 20.400 fr.

Mlle A. Battiau, trésorière, expose la situation morale et financière de la section féminine qui compte 1.085 adhérents, Chaque membre participant paie une inscription de 5 fr., puis une cotisation de 0 fr. 50 par semaine. Elle assure la gratuité des médicaments en cas de maladie ; quant aux spécialités, elles sont remboursées à 50 %. Chaque malade a droit à une visite médicale par semaine, remboursée à 5 fr. En cas de décès, indemnité de 400 fr. payée aux ayant-droits. La situation financière est favorable.

M. Destriez donne connaissance du bilan de 1925 : les recettes atteignent 254.503 fr. ; les dépenses, 247.124 fr. L'avoir social représente un actif en banque de 368.032 fr.

Le président commente ces trois rapports après lecture et vient ajouter les explications demandées par quelques membres. Il fait voter ensuite l'admission de 88 nouveaux sociétaires.

Le président d'honneur de la Mutuelle Nadaud commence par déclarer que les retraites qui ont été votées au cours des réunions précédentes, au bénéfice des sociétaires remplissant les conditions exigées par les statuts, seront, quoiqu'il arrive, intégralement maintenues. La M. N., dit-il, est menée par un comité courageux, travailleur, prévoyant, qui assure des budgets en équilibre et une progression ininterrompue de la société Un groupement qui est le plus important de la Fédération mutualiste départementale, se doit de marcher sans cesse en avant et de réaliser toutes les améliorations que peut suggérer l'expérience, surtout quand nous approchons de l'application des nouvelles lois sur les assurances sociales.

Il fait un bel éloge d'Edouard Dubois, type accompli du mutualiste et qui a acquis un nouveau titre à la reconnaissance de ses sociétaires, en créant par son initiative et ses efforts, la maison de la Mutuelle Nadaud, où tous les services ont pu être groupés. Il termine en remerciant les membres d'honneur dont l'appui, si précieux, se traduit en toute occasion.

LES VIOLENTS

La journée de dimanche a été marquée par quelques scènes de coups.

Vers 10 h. 30 du matin, le sujet polonais Wojthiewicz Joseph, journalier, 23, rue Baurewart, a déposé une plainte contre un inconnu,désigné sous le nom de Legrand, qui sans provocation, l'a frappé de plusieurs coups de poing

Dans l'après-midi, Mme Delayen Marthe, épouse Dubois, 38 ans, cabaretière, rue des Longues-Haies, 66, a accusé son mari de l'avoir frappé au cours d'une discussion.

Enfin, tard dans l'après-midi, les agents de police ont conduit au dépôt de sûreté le nommé Vanstenkiste Julien, 47 ans, rue de Fontenoy, qui a causé du scandale à l'épicerie Vankracker, rue du Fresnoy, 113 et a frappé la commerçante.

Chambre de Commerce

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 24 MARS 1926

Obligations de déclarer l'ouverture des établissements industriels et commerciaux. — Le Conseil supérieur du Travail doit examiner au cours de sa prochaine session, la question de savoir s'il y a lieu de subordonner l'ouverture de tout établissement industriel ou commercial occupant du personnel à une déclaration préalable faite au service de l'Inspection du Travail.

En vue de recueillir les avis des groupements intéressés, un questionnaire a été dressé et la Chambre de Commerce de Roubaix est appelée à y répondre.

Il résulte des observations présentées par cette Compagnie qu'en principe, elle est opposée à la déclaration envisagée, et cela, parce que l'industriel qui ouvre un établissement, a intérêt à se conformer aux prescriptions légales, sans qu'il lui soit besoin d'en faire préalablement la déclaration à l'Inspection du Travail.

Zones franches. Projet de création dans certains ports français. — La question de création de zones franches autour de certains ports français qui est agitée depuis longtemps déjà, fait l'objet en ce moment d'études particulières. Sa solution n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Si, en général, les Chambres de Commerce des Ports se montrent favorables à cette création, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est pas acceptée partout avec enthousiasme. Ses avantages et ses inconvénients sont d'égale valeur et l'on ne peu se prononcer en faveur des uns ou des autres, sans une mûre réflexion.

Consultée à ce sujet, la Chambre de Commerce de Roubaix croit devoir laisser aux Chambres de Commerce des Ports, la responsabilité de la décision à prendre, dans cette question qui les touche plus particulièrement

Elle exprime, toutefois, l'avis qu'aucune industrie ne soit autorisée à s'installer sur le territoire des zones franches prévues pour bénéficier des avantages qui pourront y être attachés.

Sociétés Coopératives. Répression des abus d'exonération d'impôts. — Le Syndicat des Brasseurs du Nord de la France a rédigé une étude dans laquelle sont exposés non seulement les avantages fiscaux dont jouissent les Sociétés à forme coopérative, mais aussi les abus, sans nombre, qui se commettent à l'abri de ces avantages, au préjudice du commerce régulier et du Trésor public.

Il est signalé, notamment, comme conséquence du privilège accordé aux Sociétés à forme coopérative, « l'éclosion d'une infinité d'intermédiaires, rentiers, gros et petits propriétaires, fonctionnaires même, gravitant dans l'orbite de la Société coopérative, s'y faisant inscrire comme adhérents, ou en achetant des actions, agiotant sur ces titres commerçants en chambre, non pointés, faisant livrer directement par la Société et en leur nom chez leurs obligés ou leurs relations, et touchant personnellement en fin d'exercice, des dividendes de « consommation » d'autant plus substantiels que ceux-ci sont exonérés d'impôts, parce que considérés comme ristournes sur le prix d'achat. »

Malgré ces agissements qui détournent certaines sociétés coopératives de la voie que leur a tracé le législateur, celles-ci continuent à bénéficier de la dispense des impôts les plus lourds auxquels sont assujettis les commerçants et qui sont :

Impôts sur le chiffre d'affaires; impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux ; impôts sur le dividende de « consommation ».

La Chambre considère qu'il y a là une situation qui constitue une injustice fiscale tout-à-fait évidente qu'il importe de faire disparaître ; aussi, est-elle d'avis de se rallier à la demande du syndicat des Brasseurs du Nord de la France tendant à ce qu'il soit inséré dans la prochaine loi de finances, l'amendement suivant :

« Les Sociétés Coopératives devront pour conserver le bénéfice des exonérations fiscales qui leur sont actuellement consenties, déclarer et justifier que, dans leur intégralité, les produits qu'elles fabriquent ou vendent, ne sont livrés qu'à leurs seuls adhérents consommant eux-mêmes la totalité des produits achetés, sans qu'ils puissent être revendus ou transformés pour la vente, ni utilisés pour l'exploitation d'une industrie ou d'un commerce. »

Tarif douanier. Projet de majoration. — Un projet de loi a été déposé par le Gouvernement sur le bureau des Chambres à l'effet d'augmenter de 30 % les droits de douane pour remédier à l'infériorité des droits existants causés par la dépréciation de notre monnaie nationale.

Cette augmentation répondant incontestablement à un besoin qu'explique la situation des changes ne peut qu'être approuvée. La question est de savoir si elle doit être réalisée au moyen d'un pourcentage quelconque ajouté aux droits actuels ou bien si elle doit être assurée par une disposition d'un autre genre : par exemple le paiement des droits en or.

Nos préférences vont à cette dernière solution, parce que la mobilité actuelle des changes ne permet d'envisager qu'un pourcentage trop élevé ou trop bas suivant que le franc se relèvera ou se dépréciera davantage.

Le système des coefficients, non plus, ne paraît pas devoir être recommandé, parce qu'il subit comme le pourcentage, l'influence de la hausse et de la baisse du change et provoque des représailles.

Au contraire, l'obligation de payer les droits en or, nous place sur le même pied que beaucoup de pays étrangers, notamment l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie. D'autres pays, comme l'Angleterre, les Etats-Unis, la Suisse et la Hollande, n'ont pas cette stipulation, mais en profitent quand même par suite de leur situation monétaire.

En outre, l'obligation du paiement en or constitue une mesure durable contre laquelle ne peuvent rien les fluctuations du franc.

La Chambre de Commerce de Roubaix présente à l'appréciation des Pouvoirs Publics, ces courtes observations qu'elle recommande à leur bienveillante attention.

Retrait des Bons de monnaie des Chambres de Commerce.— Une circulaire de M. le ministre du Commerce fait savoir que les comptables du Trésor ont été autorisés à verser, jusqu'au 15 mai prochain, à la Banque de France, les coupures qu'ils auront échangées aux particuliers à leurs guichets, ou qui leur auront été remises par les bureaux de poste.

Il va de soi que ces instructions ne modifient en rien la date indiquée par l'arrêté du 28 janvier dernier, à partir de laquelle les particuliers ne pourront plus présenter leurs coupures au remboursement.

Tramways de Roubaix. Modifications au tracé des lignes aboutissant à la Grande Place et à la place de la Liberté. — Un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 17 mars 1926, a soumis aux formalités de l'enquête :

1. Un projet présenté par la Société « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » et portant modification du tracé des lignes aboutissant à la Grande Place et à la place de la Liberté, à Roubaix.

2. Un projet présenté par la « Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue » tendant à la modification du terminus de la ligne sur la Grande Place de Roubaix.

Appelée à délibérer sur ces projets dont l'exécution a pour but principal de faciliter la circulation générale sur la raGnde Place de Roubaix et sur la place de la Liberté, la Chambre de Commerce de Roubaix se plaît à constater que, dans leur ensemble, les modifications envisagées apportent à la situation actuelle une certaine amélioration ; elle estime toutefois que la réalisation de ces modifications présente sur quelques points des inconvénients qu'il y aurait à faire disparaître. Elle les signale à l'autorité compétente. Sous cette réserve, elle appuie de son avis favorable, les projets dont il s'agit.

Un grand progrès pour combattre les Hernies

Les hernieux sont informés qu'un médecin spécialiste diplômé de la Faculté de Paris, le Docteur LIVET-GARIGUE, a expérimenté avec succès une nouvelle méthode, sans opérations, pour combattre efficacement cette infirmité. Toutes les personnes atteintes de hernies sont donc priées de se faire connaître sans retard à l'adresse ci-dessous, car l'intérêt de leur santé les oblige à profiter au plus tôt de ce grand progrès. Elles recevront aussitôt absolument pour rien et sans aucun engagement, un paquet discrètement emballé, sans marques extérieures, contenant un exposé complet de cette importante découverte avec laquelle les hernieux n'auront plus besoin désormais de supporter la gêne des bandages actuels. Un tel avantage n'avait encore jamais pu être obtenu. Cette offre étant faite dans un but de vulgarisation, elle est donc gratuite et n'engage à rien. Vous ne courez, par conséquent, aucun risque et ne devez pas hésiter à envoyer de suite votre adresse à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE de PARIS (Division 83), r. Eugène-Carrière, 7 bis, à PARIS.

UN CHARRETIER ROULE SOUS SA VOITURE

M. Achille Delemenie, 38 ans, charretier, au service de la briqueterie Vernot, de Leers et domicilié, 28, Grande-Place, à Roubaix, conduisait un véhicule sur le territoire de la commune d'Hellemmes. A la suite d'un faux pas, il glissa sous une des roues de la voiture, qui écrasa sa jambe droite.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Porreau, qui le fit admettre à la Fraternité.

UNE AUTO CONTRE UN CAR

Vers 8 h. 30 du matin, M. Durez Homère, 26 ans, demeurant à Lille, 29, rue de Jemmapes, pilotait la voiture N. 5780 D6, appartenant à MM. Dubois et Carette, emballeurs, rue Isabeau. M. Durez, qui venait de chez ses patrons, arrivait à l'angle de la rue de l'Alma qu'il aborda, déclare un agent, sans actionner son signal avertisseur. L'auto vint donner dans le car K, venant de la gare et conduit par le wattman Orman André. Il n'y a que des dégâts matériels.

RENTRÉE TARDIVE

Mme Van R..., Valentine, 23 ans, confectionneuse, rue de l'Epeule, où elle demeure en garni avec son mari, se présentait vers 20 heures, chez elle. Elle avait un tout petit retard, sans doute, et le mari s'était enfermé, refusant de la laisser pénétrer dans son domicile. Mme Van R..., qui n'acceptait pas cette plaisanterie, demanda à la police d'intervenir. Des agents d'un arrondissement l'accompagnèrent invitan tle mari à moins de rigueur.

MEUBLEZ-VOUS chez " Maman Louise "

179, RUE DE LANNOY (Arrêt Car C)

Immense choix de meubles d'excellente fabrication à prix avantageux.— Superbe lot de lits métalliques dernières créations. - Literies auto matelas, Fauteuils et Salons tous modèles. — Se hâter afin d'éviter la hausse.

1104f

CHUTE DANS L'ESCALIER

Dans la matinée de dimanche, Mme Victoire Delabousse, 50 ans, rue Monge, 104, fit une chute dans l'escalier de son habitation, qui fut assez grave pour nécessiter l'intervention d'un médecin, M. le docteur Jacquemont, qui a relevé des plaies contuses au cuir chevelu. Il a fait transporter le blessé à la Fraternité.

L'ASSEMBLEE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Tous les membres de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing sont cordialement invités à la 7e assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 30 mars, à 10 h. 30, dans la salle des ventes publiques de la Bourse du Commerce de Roubaix. (Entrée 3, rue de l'Hôtel de Ville.

Cette importante réunion sera suivie d'une causerie que fera M. C. J. Gignoux, rédacteur en chef de la Journée Industrielle sur : « La Crise Financière et notre Commerce extérieur ». L'autorité dont jouit ce conférencier dans les milieux économiques est un sûr garant de l'intérêt que présentera cette causerie.

CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Le mardi 30 mars, à 20 h. 30, troisième conférence sur l'histoire de la musique. M. Paul Roume fera l'historique de l'Opéra en Italie et en France, à dater de ses origines jusqu'au début du XVIIIe siècle.

M. Francis Bousquet accompagnera au piano. Ces conférences ayant un but éducatif, la salle est ouverte au public gratuitement.

LE CONCERT DE LA CHORALE DES MUTILÉS

Ce concert, réservé aux membres protecteurs, honoraires, aux mutilés et leurs familles, est fixé au jeudi 8 avril, à 20 heures, et aura lieu dans la magnifique salle du Casino-Théâtre.

Cette fête pour laquelle la Commission a obtenu le concours de l'excellente phalange l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés, et d'une pléiade d'artistes lauréats des différents concours internationaux, est assurée du plus grand succès. Les membres de l'Union des Mutilé sont priés de passer au siège pour y retirer leur invitation. La location se fera au Casino, et s'ouvrira le lundi 29 mars.

FEUILLETON DU 29 MARS 1926. — N° 2

GRAND CINÉ-ROMAN EN 5 CHAPITRES

Film Gaumont *distribué par G. M. G.*

Résumé du premier feuilleton

Berthe Béranton, fille d'un juge d'instruction, est fiancée à un certain Raoul de la Vauliette. Au Palais de Justice elle fait un jour la rencontre d'un certain Chuffard, individu louche.

PROLOGUE

LA JUSTICE DE M. BERANTON

III (Suite)

Mais, dès qu'elle était seule un instant, Berthe faisait chauffer le billet de Raoul à la flamme d'une allumette et, peu à peu, des mots apparaissaient : protestations d'amour ou plus fréquemment, demandes de rendez-vous.

IV

Ah ! ces rendez-vous ! Comme elle avait eu tort de les accepter les une après les autres ! comme elle s'en repentait, maintenant !

Berthe et Raoul avaient commencé par se rencontrer dans des galeries de peinture, dans des thés à la mode, dans vingt endroits où la présence d'un public élégant et snob, à l'affût des potins et des histoires scandaleuses, donne à la moindre aventure le piquant du risque, mais en ôte, au fond, le danger.

... Et puis, un jour, abusée, grisée par des paroles mielleuses, un peu de folie au cœur, ayant perdu déjà le parfait contrôle d'elle-même, Berthe Béranton consentit à venir admirer une hypothétique « collection de gravures » dans la garçonnière de Raoul de La Vauliette, rue de Miromesnil.

Ah ! Ça n'avait pas été long !